

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 49 (1952)  
**Heft:** 10

**Rubrik:** Pesées et stations d'observation ; Documentation étrangère

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

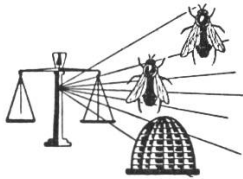
**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Hauteur du trou de vol

La hauteur du trou de vol par rapport au sol n'est pas sans avoir une certaine importance sur le rendement d'une colonie.

C'est par le trou de vol que s'effectuent les échanges entre l'intérieur de la ruche et son climat particulier ou microclimat et l'extérieur. Or ces échanges (température, humidité, vent) varient avec la hauteur au-dessus du sol. Selon les travaux faits par l'Institut de Physique apicole de Munich, pour que la ruche puisse profiter au maximum des conditions climatologiques externes, le trou de vol doit se trouver vers une hauteur de 50 cm.



## Pesées et stations d'observation

---

Aujourd'hui, il ne sera pas question de parler de pesées. A moins que vous aimiez la statistique à tel point qu'il serait difficile de la « sucrer » avec autre chose qu'un excellent sirop.

Votre apprenti, Messieurs, désire vous parler.

La larme à l'œil, il vous confie ses chagrins ; et, avec un sourire de grand méchant loup, il espère ne point vous terroriser.

Les comptes rendus publiés ces derniers mois, s'ils vous font sourire à la lecture, scandalisent les gens imprégnés des dogmes de la « systématique ».

Bien sûr ! scientifiquement nos résumés n'ont pas grande valeur.

Nous les avons rédigés avec une pointe de malice, non pas pour faire bondir les hommes qui adorent la méthode.

La tournure des propos sur les pesées des ruches est une manière élégante de maintenir un charme d'équilibre entre vous, les abeilles, les plantes, le sol et l'air, sans toucher aux problèmes fondamentaux de la biologie.

En profane que nous sommes, nous avons laissé soigneusement dans l'ombre, les véritables problèmes des récoltes du miel et du pollen.

Elles sont étroitement liées au « milieu », c'est-à-dire aux conditions locales.

Or, tous changements qui surviennent dans ce milieu entraînent des modifications dans le comportement de nos colonies d'abeilles. En science on énonce le problème comme ceci. « Il y a influence réciproque (interaction) constante de l'ambiance et de l'organisme vivant. »

Et maintenant un peu de climatologie.

Vu la diversité des climats, il n'est pas avantageux de pratiquer une division schématique de la terre romande.

Les observations sur l'atmosphère contenues dans les rapports mensuels des 41 stations, fournissent des indications sur des situa-

tions climatiques déjà passées dont nul d'entre nous ne saurait profiter pour obtenir un succès plus judicieux et plus profitable pour son cheptel apicole.

Il peut arriver que des apiculteurs bénéficient d'un brouillard artificiel qui aura empêché un gel nocturne. Dans d'autres occasions, mais cet exemple est dangereux, il peut arriver que des conditions climatériques sont telles qu'il faut protéger la flore par un traitement approprié. Mais... ? il est préférable de se taire sur ce chapitre.

Alors le chroniqueur qui doit s'interdire de jouer un jeu parallèle avec les résumés météorologiques mensuels publiés par les observatoires du pays et la Station centrale suisse de météorologie, ne comprend pas à quoi riment nos appareils thermo-hydro-barographes qui font double emploi dans certaines de nos stations.

Pour vous orienter sur ce vaste problème, je vais m'employer, la prochaine fois, à vous faire connaître sur une carte géographique l'emplacement des 41 balances.

Puis nous étudierons la transformation de ce département de renseignements pendant la période où nos butineuses sont au repos.

Fleurier, le 10 septembre 1952.

LOUIS LOUP.

## DOCUMENTATION ETRANGÈRE

---

### De l'hivernage

Me voici donc revenu à nos abeilles, amis apiculteurs, et cela pour traiter diverses questions relatives à l'hivernage puisque nous savons que sous la quiétude d'un bon approvisionnement, elles traversent bien tranquillement la période du grand sommeil. Or, dans cet ordre d'idées, il m'apparaît à la fois raisonnable et opportun de mettre en lumière la question quelque peu délaissée du confort, de l'hygiène et de salubrité du logement de nos abeilles ; étant donné que de cette question bien équilibrée et mise au point dépend le bon hivernage et que du bon hivernage dépend le bon développement des colonies au printemps.

Donc, en parallèle du calorifugeage de nos ruches, question d'importance, nous le savons, qui a pour but de réduire, de façon appréciable, la consommation en miel, se place également la question de l'aération, aussi bien de toute première importance, avec cette différence qu'elle me semble laissée à la considération de chacun, en tant que particularité de méthodes, parce que soumise à l'état du milieu ambiant dans lequel vivent nos abeilles.

En effet, si je reporte mes souvenirs à l'année 1907, je retrouve une communication intéressante de l'apiculteur américain M. Townsend qui, dans une contrée du Nord des Etats-Unis, par une méthode assez curieuse, hiverne les abeilles en colonies régulières, en silos dont les caractéristiques se présentent comme suit : des ruches recouvertes

de paille et enterrées dans le sable ; aucune ventilation nécessaire en dehors de celle que fournit le sol sablonneux ; protection au printemps. D'autre part, l'hivernage des nuclei-miniature se fait en cave, avec, dans ce cas, prescription d'une ventilation absolue — indispensabilité d'un lieu sec — et maintenu à température douce par le moyen d'un chauffage. Enfin il est ajouté qu'un demi-litre d'abeilles n'exige pour l'hivernage que 1 kg. 500 de provisions.

Dans les régions tempérées de notre pays nous n'avons pas à avoir recours à de tels moyens pour hiverner nos abeilles ; les ruches laissées sur place traversent bien la saison froide à condition, bien entendu, qu'elles soient munies du dispositif d'aération convenablement exigé par les circonstances.

Pour ma part et en ce qui me concerne, voici le dispositif que j'utilise depuis plus de quarante ans et dont mes abeilles se trouvent très bien : en face du trou de vol et au bas de la paroi arrière de mes ruches, j'établis un trou d'aération identique, comme forme, au trou de vol, et ayant comme dimension 4 mm de hauteur et 12 cm de longueur ; le trou de vol à dimension normale de 7 mm de hauteur et 15 cm de longueur, muni, le cas échéant, de coulisseaux, est laissé grand ouvert l'hiver comme l'été. De cette façon et invariablement, l'air vicié du bas de la ruche est renouvelé par suite de la légère ventilation dûment existante ; le plateau se maintient à l'état sec et par suite aucune moisissure ni aucun développement de mycoses. De plus, tel le guetteur à son poste d'observation, combien il est facile, sans dérangement aucun, de vérifier l'état du plateau, de se rendre compte de ce qui s'y passe, et si toutefois, il y a remarque de minuscules débris d'opercules, de pouvoir les enlever jusqu'à disparition complète, à l'aide de la râclette ou de la plume d'oie.

Et ne croyez-vous pas que nos petites amies se trouvent très bien de cette heureuse disposition ? Songer donc ! Descendre des dortoirs, du garde-manger pour venir circuler librement dans un vestibule propre, aéré, libéré de tout amas nauséabond, fleurant bon le miel et la cire. Elles ne peuvent qu'en être satisfaites et en savoir gré !

A cela se présente une objection qui semble embrumer un peu notre tableau, objection dont on a parlé depuis déjà bien longtemps et sur laquelle, pour mettre un terme à nos inquiétudes, il devient nécessaire de mettre une mise au point. On a prétendu que les sorties intempestives de l'hiver faisaient périr les abeilles en grand nombre, soit en se posant sur le sol humide, soit surprises dans l'air devenu subitement froid ; il y a du vrai dans l'ensemble, mais il faut convenir que cette vérité demande l'absence de toute exagération. A mon avis, s'il y a mortalité pour quelques abeilles, il y a bien plutôt bienfait général dans le besoin éprouvé de vider le trop-plein de leur estomac.

Depuis environ un demi-siècle, l'idée de claustre les abeilles pendant l'hiver a retenu l'attention de quelques chercheurs, à commencer par l'Allemand Preuss, puis l'abbé Eck et enfin M. Gouttefangeas.

Malgré tous ces efforts et sur ce point, je ne pense pas que l'on

ait obtenu un résultat appréciable, mais pour mettre un point final à cette question, pour rallier mes amis apiculteurs du côté de la vérité, il me semble parfaitement explicable que si le principe de la claustration se trouve obligatoirement maintenu dans l'hivernage en silos tel que le préconise M. Townsend, que des colonies régulières, logées en ruches normales, enfouies dans le sable, recouvertes de paille, perdant tout contact avec l'ambiance du dehors, se trouvent conduites à vivre dans un état constant de léthargie, alors que dans nos ruches laissées sur place et à l'air libre, il nous est très difficile, sinon impossible, d'empêcher les tentatives de sorties de nos abeilles, lorsque la température ambiante du dehors, bien qu'intempestive, les y invite : leurs descentes massives vers le bas des rayons, leur empressement à se concentrer à l'entrée, se tasser et suivre interminablement la grille pour trouver une issue sont besoins très naturels chez l'abeille, besoins irrésistiblement poussés par les circonstances de la nature. Les contraindre à rester à l'intérieur est aller à leur perte, car si cet état de réclusion forcée se prolonge, elles finiront par périr sur place de fatigue et d'épuisement plutôt que de se résigner à regagner leurs rayons.

En résumé et pour conclure, je rappelle que c'est une loi indiscutablement établie qu'en aucun cas, nous ne pouvons ni ne devons contrarier la toute-puissance de la nature.

A bon entendeur, salut !

V. ALASSIMONE.

Tiré de la *Revue franç. d'apic.*

## La reine et l'hérédité

par R. Liétar

Plusieurs courants semblent se manifester, contradictoires en partie, concernant la valeur des reines en rapport avec les méthodes d'élevage et de culture utilisées.

Incontestablement, le milieu a une influence marquée sur les qualités de la future mère. C'est en effet à la forme de la cellule et aux soins spéciaux que la reine doit sa structure spécifique, et partant sa possibilité d'être fécondée.

Que les conditions d'élevage soient défectueuses : manque de chaleur, nourriture insuffisante, etc., les reines naissantes seront normalement déficientes en ce sens qu'elles resteront incapables d'extérioriser intégralement les propriétés héréditaires qui leur sont échues ; elles pondront peu, s'épuiseront rapidement, vivront moins longtemps peut-être, ou ce qui est plus fréquent, naîtront difformes.

Dans un article paru en mars, dans la B. A., Alin Caillas donne le schéma des expériences de Krasnopelev en s'inquiétant de savoir si tout le monde sera d'accord sur les résultats signalés.

Une expérience scientifique ne peut être acceptée sans que le savant qui l'a réalisée en livre tous les détails et qu'elle puisse ainsi être renouvelée et contrôlée.

Il semble bien que l'expérience de Krasnopelev soit absolument conforme à ce postulat, et de plus, elle paraît avoir été entourée de tous les soins requis pour jouir d'une force probante.

Toutefois, il convient d'interpréter les observations du savant russe : les résultats annoncés ressortent de moyennes ; il n'est donc pas exclu que quelques bonnes reines naissent d'élevages massifs de très nombreuses cellules, mais la plupart seront médiocres.

Ce qu'il faut surtout retenir de ce travail, c'est :

- 1<sup>o</sup> que l'élevage à partir d'œufs est meilleur que celui provoqué à partir de larves, ce qui semblerait prouver que la jeune larve destinée à devenir reine, reçoit déjà, dès sa naissance, des soins spéciaux.
- 2<sup>o</sup> que les meilleures récoltes sont obtenues là où les reines ont pondu le plus grand nombre d'œufs en 24 heures ; ces mères étant capables, lorsqu'elles sont excitées à la ponte par les abeilles, d'engendrer *rapidement* une forte population en vue de la récolte.

Toutes les théories actuelles sont conformes à ce point de vue. Ce qu'il faudrait savoir, et malheureusement Krasnopelev ne le dit pas, c'est si les nourrices, incapables de sustenter convenablement toutes les jeunes larves lors d'élevages nombreux s'attachent plus particulièrement à quelques cellules en négligeant relativement les autres, ou, si elles négligent uniformément tous les alvéoles.

Dans le premier cas, certaines races seraient plus que d'autres aptes à faire de l'élevage ; celles qui, naturellement, édifient le plus de cellules ; dans le second cas, le nombre des reines de valeur, élevables par une colonie, dépendrait du nombre et de la qualité des nourrices.

Si la première hypothèse s'avère exacte, l'élevage en grand est condamnable, mais si la deuxième prévaut, il n'existe plus qu'une question de rapport entre les facteurs nourrices et cellules, et l'élevage industriel peut résoudre le problème à son avantage.

Mais l'apiculture, partant de ces données, peut-il se désintéresser de la provenance des œufs qu'il met en élevage et suffira-t-il, en d'autres termes, de faire élever des reines dans les meilleures conditions pour qu'elles soient bonnes ? Personne ne s'arrêtera à cette solution, la condition primordiale de réussite en élevage sera toujours l'hérédité favorable. Toute reine dotée de caractères héréditaires défavorables, même élevée dans les conditions les meilleures, ne sera jamais qu'une médiocre parmi les très médiocres.

L'hérédité fournit les éléments : les bonnes nourrices et le bon milieu développent les caractères hérités de façon à les mettre en mesure de se manifester intégralement. *En conséquence, la meilleure mère sera celle qui aura hérité des caractères les plus favorables développés dans le milieu le plus adéquat.*

(A suivre)

---

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.